

Depuis 5 ans, nos tracts sur le sujet

2020 Le « Nouveau Monde » de la médiation culturelle : toujours plus avec moins !

Pendant le confinement, les projets de nouveaux formats ont fleuri dans les EPA, prétendument pour se « rapprocher des publics ». Nous avons tout de suite dénoncé les dégradations des conditions de travail qui en découleraient.

Nouveaux formats : la conférencière augmentée

... et notre nouvelle médiatrice est compatible tous formats ! il y a un bouton « replay » et un bouton « aléatoire », selon le mode choisi.

... et elle garde toujours le sourire !



2022 Les projets de nouveaux formats de visites conférences : c'est non !

SUD continue d'alerter sur les risques pesant sur la santé des conférencier·es et sur l'avenir de l'activité, qui s'aligne sur le privé. Alors que nos collègues se plient à tous ces nouveaux formats, i-elles subissent une réouverture des musées qui s'apparente à un parcours du combattant, particulièrement au Louvre, où le harcèlement est organisé contre l'équipe.

2022 souffrance au travail des conférencier.es : Le remède pire que le mal !

La direction mandate un cabinet d'étude privé pour faire un rapport sur les RPS, qui conclue à la nécessité d'arrêter la convention avec le Louvre. SUD dénonce cette proposition, qui initie une brèche dans le système d'activité mutualisée des visites-conférences.

2026-30 Les conférencières patrimonialisées !

La RMN annonce son projet de commercialisation de nouveaux moulages ...

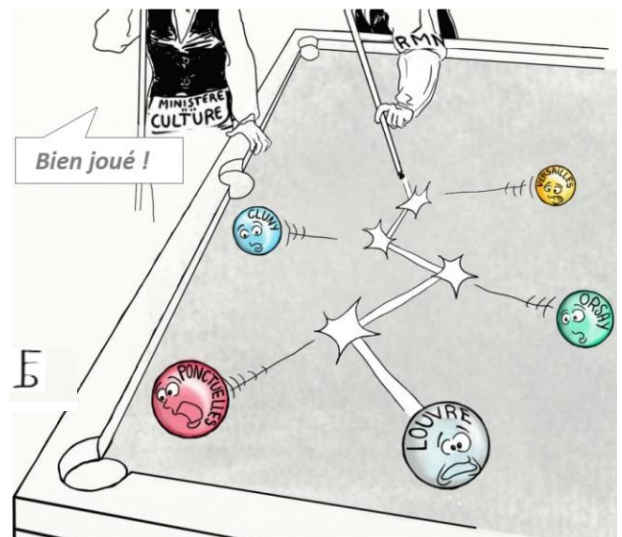


Nouveaux formats : les conférencières championnes de triathlon !



2021 Le « Nouveau Monde » de la médiation culturelle 2 : Haro sur les conférencier.es !

Le musée des horreurs de la nouvelle médiation s'enrichissent de formats numériques, en même temps que des tests de formats plus courts, plus « flexibles » vont s'imposer aux conférencier·es, notamment au Louvre et à Orsay. SUD alerte sur les risques psycho-sociaux générés par ces nouvelles prestations et la disqualification arbitraire de nos collègues.



2023 Rupture de la convention avec le Louvre : Les emplois de la médiation de service public en danger !

Actant son incompetence quant à sa capacité de protéger ses salarié.es, la direction présente la rupture de la convention avec le Louvre en CSE. SUD s'oppose évidemment à cette décision qui enclenche un processus irrépressible de fin de l'activité mutualisée, tout en plongeant les conférencier.es ponctuelles dans une précarité inadmissible.

2024 Visites-conférences : LES PONCTUELLES OUBLIÉES !

Le départ du Louvre initie un jeu de chaises musicales dans l'équipe des conférencier.es. SUD dénonce le recours à la précarité pour gérer de plus en plus les activités courantes en médiation, qui ne cessent de décroître par ailleurs.

Paris, le 2 février 2026